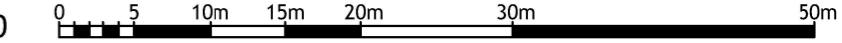


**NOTA :** La détermination des limites et les surfaces sont données à titre indicatif. Elles ne seront définitives qu'après bornage.

Echelle 1/500



#### Récapitulatif des surfaces

Lots (en m <sup>2</sup> )	5846
Voiries/placette (en m <sup>2</sup> )	974
Stationnements (en m <sup>2</sup> )	84
Espaces verts/noues /Chemin (en m <sup>2</sup> )	796
<b>TOTAL (en m<sup>2</sup>)</b>	<b>7700</b>

#### LEGENDE

- - - Application cadastrale
- Périmètre du lotissement
- Contour de lot
- Voirie - chaussée
- Placette - Revêtement différencié de la chaussée
- Air de présentation des OM
- Cheminement doux
- Place de stationnement visiteur
- Aménagement paysager
- Noues et/ou tranchées drainantes
- - - Accès véhicules interdit
- 2 places de stationnement non closes à réaliser par l'acquéreur (emplacement conseillé)
- Arbres et arbustes à planter par l'aménageur
- ▨ Talus à aménager par le lotisseur (limite Est des lots 1 et 15)
- Zone d'implantation principale des constructions
- ▨ Zone d'implantation des constructions dont la hauteur est limitée à 3m50 au sommet de la façade ou à l'acrotère.
- Sens de faîteage autorisés, ou de façade principale pour le volume principal des constructions.
- Emplacement coffrets (position indicative)
- Potelet
- Arbre existant
- Courbe de niveau du terrain naturel avant travaux (niveling rattaché au système NGF-IGN69)
- RDC - .... ± 0.20 Niveau fini et tolérance acceptée pour le rez-de-chaussée de la construction

